



Jean Bouveri : de beaux murs, et après ?

Bravo à Gilles Desnoix*. Nous ne connaissons personne dans le bassin montcellien capable de transformer une rallonge déjà promise en événement historique. Il fallait oser « enfin, une perspective d'avenir » pour des 65 M€ annoncés par Catherine Vautrin dès 2024. Vendredi, nous avons reçu une Ministre venue confirmer un chèque déjà promis depuis 2 ans.

Votre formule « un projet profondément remanié, mais une ambition maintenue » mérite d'entrer dans les manuels de communication publique. Traduction pour les habitant-es : l'hôpital neuf est devenu un ravalement du « bateau » avec une extension, parce que le budget ne suivait plus ? On garde le ruban à couper et on réduit le chantier. Les services qui existent déjà déménageront dans des murs plus agréables. Les équipes le méritent et personne ne s'en plaindra. Mais pas un lit, pas une spécialité, pas un poste de plus n'apparaît dans votre texte. Un si long texte sur l'avenir de l'hôpital sans un seul nombre de lits, c'est une performance.

Nous l'écrivions pourtant dans notre dernier communiqué : « 193 lits aujourd'hui, 217 dans le scénario cible. Le rapport de 2022 en prévoyait 238 avec 28 places : la cible baisse déjà, alors que l'échéance recule de cinq ans. Et nous sommes loin des 453 lits d'avant 2007. »

Nous avons aussi admiré votre façon de reprendre une à une les questions du CODEF : les effectifs aux urgences, l'oncologie, les spécialités, le maintien des activités pendant les travaux, le budget d'équipement. Mais vous les posez en chroniqueur de passage. Rappelons simplement que vous êtes premier Adjoint aux finances, et que votre Maire préside le Conseil de surveillance. Écrire « il faudra connaître les garanties », quand on est assis à la table où elles se décident, revient à se demander à soi-même ce qu'on compte faire. Les habitant-es attendent des réponses, pas l'écho de leurs propres questions.

Le calendrier, enfin. Vous annoncez des travaux en 2028, alors que votre Maire disait 2029 au conseil du 28 septembre, avec une livraison vers 2032-2033. Même dans votre camp, l'optimisme ne se dose pas pareil. Et vous ne donnez aucune date de livraison, ce qui est prudent.

Vous concluez joliment qu'un jour, les habitant-es devraient parler de la qualité des soins plutôt que de l'argent. Mais c'est au nom des déficits qu'on leur a retiré, année après année, la maternité, la chirurgie et des centaines de lits. Comme aurait dit Brel, chez ces gens-là, on ne soigne pas, on compte.

Vous avez la plume, la délégation et l'oreille de la Présidente du Conseil de surveillance. Vous terminez votre article en invoquant Jean Bouveri, « figure de l'histoire sociale de notre bassin minier ». Il serait de bon aloi de passer de la citation aux actes. Jean Bouveri était socialiste. Mineur devenu Maire, Député puis Sénateur, il a fait de la santé des ouvriers et de leurs familles un combat politique. Depuis la délibération du 5 décembre 1927, l'hôpital porte son nom. Ce nom disparaît pourtant peu à peu des annonces, des communiqués et des panneaux, au profit d'un anonyme « hôpital de Montceau ».

Vous et votre Maire appartenez à la même famille politique que lui. Rassemblez-la pour que l'on n'efface pas, en même temps que des lits, le nom de celui qui voulait que l'hôpital soit d'abord celui des habitant-es. Ce serait la plus belle manière de lui rendre l'hommage que vous lui adressez.

Nous n'avons que nos questions, au fil de nos communiqués. Nous les poserons aussi longtemps qu'il faudra.

Il nous faudra enfin revenir sur la place faite à Alain Philibert, Maire de Saint-Vallier, commune où est implanté l'hôpital Jean Bouveri. Toute la communication parle de « l'hôpital de Montceau », et le Maire de Saint-Vallier, sur le territoire duquel se trouve l'hôpital, est invité au Conseil de surveillance comme un voisin bien élevé. À Saint-Vallier les charges, à Montceau le nom, l'image et les belles photos officielles.

Le Code de la santé publique prévoit pourtant que le Maire de la commune siège de l'établissement y siège de droit. Ce n'est pas une affaire de préséance entre communes, c'est une question de respect des règles et des habitant-es qu'il représente. Nous avons demandé à l'ARS de nous communiquer les actes fixant cette composition, et d'en tirer les conséquences. Nous espérons avoir une réponse avant le 12 Novembre 2026.

* <https://montceau-news.com/sante/893356-hopital-jean-bouveri-3.html>